

# LE CINÉMA ET LES ENFANTS

par le Dr Claude KOHLER,

*Conseiller technique à l'École Pratique de Psychologie et de Pédagogie, Lyon (France).*

Que l'on interroge un producteur de films, il répondra que ceux-ci ont une éminente portée éducative ou tout au moins qu'ils ne font de mal à personne. Mais si l'on passe au juge d'instruction, il vous répondra comme celui-ci qui se base sur l'observation de 2.000 cas de mineurs délinquants: «Après tant d'observations sur ceux-ci, sur leur milieu familial, sur leur comportement à l'école ou dans d'autres milieux, après avoir reçu de véritables confessions de ces jeunes délinquants, je n'ai aucune hésitation à émettre l'avis que, dans la très grande majorité des cas l'influence des films et des romans policiers a été néfaste et qu'il ne faut pas chercher ailleurs les causes déterminantes de ces actes délictueux».

Que l'on s'adresse enfin aux neuropsychiatres, les uns, comme le Belge Rouvroy, incriminent le cinéma dans 31% des cas de délinquance infantile, les autres comme Burt, Healy aux U.S.A., ne le considèrent que dans 5% et 1% des cas!

Qui croirons-nous donc? Eh bien, tout le monde: le «producer» a raison, car il lui arrive parfois de «sortir» un film documentaire de haute tenue, mais le juge n'a pas tort, de même que les statistiques des médecins car il faut distinguer les possibilités générales et progressives de démoralisation que présente le cinéma et les cas où un film est directement responsable de l'inspiration d'un délit ou même d'un crime.

Nous allons donc envisager les faits tels qu'ils se présentent à l'«état brut», si l'on peut dire et tels qu'ils se situent dans le

cadre que nous venons d'esquisser rapidement. Puis nous essayerons d'en apporter une interprétation et de trouver des solutions aux problèmes ainsi soulevés.

## *Les faits.*

1° Le premier fait qui éclate aux yeux de tous, c'est que *les cinémas font recette*: il n'est que de voir les queues aux guichets les jours de loisir. Et de ces recettes, une bonne part est fournie par des enfants et des adolescents. Même en soirée, combien de parents emmènent leurs enfants, même en bas âge, sans doute parce qu'ils veulent se distraire et qu'ils gardent encore le souci de ne pas laisser les enfants seuls. En 1938 on admettait qu'en France 5 millions de spectateurs fréquentaient le cinéma chaque semaine et sur ce nombre, on compte plus d'un million et demi d'enfants: aux U.S.A. on comptait 77 millions d'entrées hebdomadaires dont 28 millions de mineurs sur lesquels 11 millions avaient moins de 13 ans.

Mais on pourrait m'objecter que c'est surtout faute de trouver autre chose pour employer leur temps que les enfants vont au cinéma. Il semble que non et que vraiment le cinéma tient *une place d'élection* dans leur cœur. Si l'on en croit une toute récente étude du Dr Le Moal et de M. Faugère qui ont enquêté auprès de 1163 garçons et filles, *d'âge scolaire*, appartenant aussi bien au primaire qu'au secondaire et à l'enseignement libre qu'à l'enseignement laïque, a la question: «Aimez-vous le cinéma?» 91% des garçons ont répondu «oui» et 71% des filles.

C'est dans l'enseignement libre que les «non» sont les plus nombreux: pour deux établissements secondaires correspondants, 15% de «non» au Collège libre, 5% à l'établissement laïque.

On a mis en doute que *les enfants en bas âge* puissent être, eux aussi, intéressés par le cinéma: comment ne le seraient-ils pas en éprouvant la place que celui-ci tient dans la vie de leurs aînés ou des adultes?

Ainsi une petite fille de 5 ans avait dessiné 5 ou 6 scènes à la suite sur un papier: c'est un film, disait-elle. Et quel est son titre? «Le vol malheureux». On n'a pu savoir d'où lui était venue l'idée de ce titre si triste... mais il existait!

2° Si donc le cinéma tient dans l'enfance tellement de place, quelles *conséquences* peut-on attribuer à sa fréquentation? Il faut bien dire que l'immense majorité des gens qui se sont occupés de la question n'y ont vu qu'un aspect négatif et néfaste.

En toute honnêteté pourtant, il faut admettre que le cinéma vaut mieux. Et d'abord on ne sait pas suffisamment en France la place qu'il peut tenir *dans l'enseignement*: aux Etats-Unis, son rôle à ce point de vue est fort important, mais surtout dans l'enseignement technique, secondaire et supérieur. En France même des efforts nombreux ont été faits dans ce secteur et bon nombre d'instituteurs, partisans des méthodes dites «d'éducation nouvelle», l'utilisent avec fruit: on peut noter ici les résultats remarquables enregistrés par Freinet et certains de ses disciples. Et même sur le plan de la distraction pure, le cinéma peut avoir un rôle éducatif. M. Viborel en rapporte un exemple. Un documentaire sur la vie scoutie était présenté dans un préventorium: aussitôt après les enfants sortirent pour essayer dans la forêt proche de revivre ce qu'ils venaient de voir. Mais inversement, dans un autre établissement,

un film de batailles de gosses déclencha presque instantanément de véritables hostilités entre deux clans aussitôt formés.

C'est bien à cela qu'on pense en général et qui fait dire au contraire que tout cinéma *est néfaste à l'enfant*. Plus encore on peut citer la catastrophe survenue au Brésil en 1938. Un film intitulé «Les Bandits de l'air» était projeté à une séance spéciale pour enfants. A un moment donné, un personnage de l'écran allait tirer sur son adversaire. Un enfant de l'assistance, pris par l'événement, cria «Feu». Aussitôt on assista à une véritable crise de folie collective, la panique faisant se ruer vers les issues les enfants et les adultes, qui crurent à un incendie du cinéma. Résultats: 46 enfants furent tués, écrasés.

Bien entendu de telles catastrophes ne représentent qu'un argument de portée limitée.

Plus intéressante est l'étude du comportement habituel des enfants pendant les séances de cinéma et après celles-ci.

3° Ce qui caractérise *l'attitude des enfants vis-à-vis du film* (et pratiquement aussi celle de beaucoup d'adultes), c'est qu'ils se livrent sans défense à ce qu'ils voient. Non seulement il n'y a pas de résistance mais davantage encore: *leur suggestibilité*, qui est chez eux un caractère normal, s'exalte pour les mettre à l'unisson du film.

On peut dire qu'un monde à part est créé où ils entrent sans aucune réticence. Bien plus, c'est une affectivité spéciale qui est créée, où *l'émotivité et l'imagination* interviennent pour, si l'on peut parler vulgairement, «en rajouter», et nous aurons l'occasion tout à l'heure d'en rechercher l'explication.

Pour nous en tenir maintenant aux faits, personne n'ignore les réactions de terreur que certains films, même soit-disant «pour enfants», déclenchent: par exemple, la sorcière de «Blanche-Neige» ou les scènes de métamorphose de l'île aux Plaisirs dans «Pinocchio»

ont été souvent accueillies dans les salles par des manifestations d'anxiété de la part des enfants.

On a étudié systématiquement ces réactions aux Etats-Unis, en Angleterre et tout récemment en France. Sur 400 petits Anglais de Hampstead 69% se sont plaints de sensations de fatigue visuelle après les séances et 52% avaient de mauvais rêves ou des cauchemars la ou les nuits suivantes.

A New-York, un enregistrement des réactions nerveuses durant le sommeil montra que 25% des garçons ayant assisté à une séance l'après-midi étaient plus agités que de coutume. 14% seulement des filles manifestaient des réactions.

A Paris, la question posée par le Dr Le Moal à 1600 enfants « Rêvez-vous quelquefois de ce que vous voyez au cinéma » a eu 50% de réponses positives chez les garçons et les filles. Le plus souvent les rêves rapportés ont pour thèmes: batailles, guerre, tueries, puis bêtes féroces, puis atrocités, puis scènes d'épouvantes, puis crimes. Scènes gaies, fantômes et cadavres viennent presque « ex aequo » dans ce classement un peu spécial mais assez loin derrière, et enfin les scènes d'amour qui voisinent avec les chutes d'avions.

Ainsi un garçon de 14 ans répond: « J'ai vu dans mes rêves de grands hommes qui se battaient entre eux, d'autres fois des pieuvres monstrueuses qui m'étouffaient et alors je visais et je me réveillais ».

Une fille de 11 ans: « Chaque fois que je vais au cinéma, je rêve, et si c'est triste, je me réveille en pleurant ».

Plus typiques encore sont les réponses à une autre question du Dr Le Moal: « Voyez-vous quelquefois au cinéma des choses qui vous font peur? Citez-en quelques-unes ».

Vers 10 ans 60% des garçons et des filles avouent avoir peur au cinéma mais ensuite la proportion monte à 70% chez les filles alors

qu'elle tombe autour de 40% chez les garçons. Il y a à peu près superposition des résultats à la question: « Vous arrive-t-il de pleurer au cinéma? ».

Nous nous sommes cantonnés jusqu'ici à un étage en quelque sorte le plus inférieur, celui des réactions affectives élémentaires ou des réactions instinctives simples.

Les choses en vont-elles autrement sur le plan de la *vie morale*? La plupart des enquêtes qui ont été faites à ce sujet ont insisté sur le rôle néfaste du cinéma par l'appel renouvelé qu'il fait à *l'érotisme*. Ainsi M. Marty (école des Roches): « Pour parler net aucun psychologue, aucun docteur sérieux ne me contredira dans cette affirmation lourde de sens pour l'avenir: par ses violents appels aux satisfactions de la chair, par l'obsession sexuelle qu'il exaspère, le cinéma ordinaire provoque chez les jeunes une fièvre génésique qui devient bientôt la terrible fissure où s'en va l'énergie de notre race ».

Au risque de passer pour peu sérieux, nous ne sommes pas absolument de cet avis et nous verrons un peu plus loin les raisons d'ordre proprement psychologique qui nous le font dire.

Pour nous borner encore à l'étude objective des faits, il est très remarquable que le Dr Moal ayant demandé: « Voyez-vous au cinéma quelquefois des choses qui ne vous paraissent pas morales? Citez en quelques-unes » a recueilli de 50 à 60% de réponses affirmatives chez les garçons et 70% chez les filles dont plus de 50% se rapportent justement à des scènes où intervient la sexualité. Si donc il y a risque comme le pense M. Marty, il y a aussi réaction moralisatrice de la part des enfants.

Or sur 400 films étudiés à ce point de vue, on trouvait 310 exemples de meurtres, 183 de vols ou escroqueries, 642 de filouteries. On voit combien le contraste est manifeste...

Et nous rappellerons ici l'exemple que nous avons noté avec le Professeur P.F. Girard il y a deux ou trois ans : une tentative d'assassinat perpétrée par deux adolescents sur un chauffeur de taxi. Ils avaient vu dans l'après-midi une scène à peu près analogue au cinéma. Autres exemples qui ne nous sont pas personnels, mais fort authentiques : une série de cambriolages de villas près de Meaux dénotaient une grande habileté chez leurs auteurs. La police finit par arrêter trois petites filles de 13, 12 et 9 ans, qui déclarèrent avoir puisé leur inspiration dans les films de gangsters et les films policiers qu'elles allaient voir le dimanche après-midi avec leurs parents.

Exemples plus tragiques enfin, ceux des tentatives de suicide que déclencha en plusieurs endroits la projection de « Poil de Carotte » ou l'histoire de ce petit garçon de 8 ans qui, ayant vu un film de cow-boys, rentre chez lui, prend le revolver de son père et crie à son petit frère de 3 ans : « je suis le shériff, come on » (ainsi dans le film). Il tire alors sur son frère qui est grièvement blessé.

Notez enfin pour renforcer encore cette notion que, si la moyenne des enfants étudiés par le Dr Le Moal allait au cinéma une fois par semaine, les garçons prédélinquants ont une fréquentation presque deux fois supérieure...

#### *L'analyse des faits.*

Il nous faut maintenant essayer de tirer parti de ces documents et de porter un jugement sur les faits que nous venons de rapporter.

1<sup>o</sup> Et d'abord dans le domaine de la *vie intellectuelle*, on ne peut que constater que le cinéma est maintenant si bien entré dans les mœurs qu'il représente pour la majorité de nos contemporains un moyen d'expression universel et au sens large du mot un nouveau procédé de culture.

Pendant des siècles les hommes n'ont pratiquement connu dans ce domaine que la tradition orale : celle que nous retrouvons encore chez les Arabes nomades ou chez les peuples africains. Et à ce point de vue il n'y avait pas de différence essentielle entre le petit Grec à qui on enseignait l'Illiade et l'Odyssee, le petit Juif écoutant la Thora, et le jeune chrétien du Moyen Age éduqué par le curé de sa paroisse.

Puis est venue l'imprimerie et avec elle une transformation complète de nos moyens de connaissance : celle-ci pouvait prétendre alors à l'universalité dans le temps et dans l'espace. Mais surtout elle pouvait être strictement individuelle. Et c'est à ce patrimoine fait avant tout d'individualisme que beaucoup d'intellectuels restent encore attachés. Mais c'est aussi faire appel à nos capacités de raisonnement et passer de l'autorité de la tradition à l'arme d'ailleurs à double tranchant de l'auto-critique.

Avec le cinéma, nous nous trouvons devant une *nouvelle forme de connaissance* dont le caractère synthétique ne peut manquer de nous frapper puisqu'elle donne l'impression directe de la vie et qu'elle parle directement, comme on l'a dit, le langage des yeux et des oreilles. Autrement dit, le cinéma fait appel avant tout à nos sens et plus encore à notre sensibilité. Et c'est bien là le danger : on peut poser en principe que le film n'a de valeur pour un spectateur que s'il peut y projeter *ses propres élans affectifs*.

On connaît l'histoire racontée par le metteur en scène Poudovkine. Celui-ci choisit un « gros plan » de l'acteur Mosjoukine dans lequel le visage de l'acteur était impassible et dénué d'expression. Ce gros plan fut inséré dans trois « séquences » différentes. Dans la première il était rattaché à l'image d'une table avec une assiette de potage : il était évident que Mosjoukine regardait cette

assiette. Dans la deuxième, le visage de l'acteur apparaissait avec un plan du cercueil d'une jeune femme morte. Enfin la dernière combinaison raccordait le visage de Mosjoukine à une scène où un petit enfant jouait avec un ours en peluche.

Or, il arriva que ces bouts de film présentés sans commentaire furent accueillis avec un enthousiasme délirant, chacun s'accordant à admirer l'expression d'appétit rendue par Mosjoukine dans la première scène, la profonde douleur du regard qu'il jetait sur la femme morte et la radieuse image de l'amour paternel que donnait son visage à côté de l'enfant à l'ours !

2<sup>o</sup> Aussi est-ce avant tout sur le plan affectif qu'il nous faut admettre que le problème se pose. L'affectivité plonge ses racines dans l'inconscient et celui-ci s'exprime et sent par images. Une histoire racontée, un dialogue de théâtre n'arrivent à l'inconscient que par le canal des mots, c'est-à-dire par un procédé d'expression socialisé, censuré. Cinéma et inconscient ont le même moyen d'expression, l'émotion, et celle-ci une fois donnée, le raisonnement peut bien mal aller contre elle.

Ce qui attire le spectateur au cinéma, et l'enfant plus encore que l'adulte, c'est la possibilité qu'il y trouve de s'identifier à ses héros et de projeter en eux ses propres élans passionnels. Avec une restriction cependant : il ne faut pas que la ressemblance soit trop criante car alors la censure qui s'exerce habituellement dans les relations sociales (et qui, insistons-y, ne se confond pas avec la morale véritable) joue à plein pour éviter un trop gros bouleversement des instincts.

C'est ici qu'il faut trouver, croyons-nous, l'explication des réactions notées tout à l'heure à propos des questions sexuelles. L'éducation moyenne qui est habituellement donnée aux jeunes les met en garde contre la

sexualité, mais développe relativement peu chez eux le sens de l'honnêteté et de la loyauté : probablement parce qu'elle est davantage le reflet d'une *défense contre les instincts que l'expression d'une vie morale véritable*.

Parmi ces instincts les deux catégories essentielles sont représentées par les instincts sexuels ou instincts de vie et les instincts agressifs ou instincts de mort, sur lesquels la société exerce une censure d'inégale efficacité d'ailleurs. L'enfant ou l'adolescent sont au contraire — et par définition — plongés par le cinéma dans le déroulement d'une crise dont le thème est pratiquement toujours celui d'une lutte entre les exigences de la réalité sociale et les instincts. Qu'on songe ici à des films comme « Le Diable au corps », qui est, certes, bien l'exaltation des instincts de vie ou « Les portes de la nuit » dont le moins qu'on en puisse dire est qu'il libère les instincts de mort.

A cette libération ou à cette exaltation, l'enfant peut répondre de deux manières. Un être passif, peu énergique, se contentera des rêves de son imagination. Un être actif et passionné sentira monter en lui une force qui se manifesterá bel et bien, en dehors du cinéma, dans la vie quotidienne.

Or, l'expérience montre, répétons-le, qu'en général la poussée dans le domaine sexuel est plus facilement barrée que dans le secteur de l'agressivité. Ce n'est encore pas trop grave quand les scènes représentées ne sont que de bagarre. Mais les choses deviennent fort inquiétantes avec les crimes, le sang, et pis encore, la torture. De telles visions risquent de déclencher un état d'angoisse morbide qui s'apparente de très près au sadisme.

Un jeune délinquant disait : « J'ai beaucoup aimé tel film, mais il y avait une chose qui manquait... A un moment donné il y a la guillotine, mais on ne nous montre pas la tête quand elle roule dans le panier ».

Aussi un éminent psychiatre a-t-il pu dire : « Il y a un critère de santé mentale qui ne trompe presque jamais. Les adolescents sains vont voir des films à tendance sexuelle, les anormaux se tournent vers les films agressifs ». Probablement parce que les premiers sont arrivés au stade adulte de leur développement affectif, alors que les autres en sont encore à un infantilisme affectif qui correspond aux poussées agressives de l'enfant de 3 à 5 ans.

#### *Les données constructives.*

Il faut prendre les hommes comme ils sont et tenir compte de tout ce que nous venons de dire : on ne peut pas fermer toutes les salles de cinéma ni demander aux « producteurs » de ne plus fournir que des documentaires.

Néanmoins plusieurs solutions sont possibles. Il est curieux de constater comment les thèmes psychanalytiques exploités consciemment ont pénétré les studios anglais et américains : c'est là peut-être une voie à prospecter, mais avec une prudence et un sens de l'humain qui semblent avoir fait défaut jusqu'ici.

Par contre, il est hors de doute que, tout simplement, *les films qui se terminent bien* devraient être préconisés. Gide disait que « les bons sentiments font de la mauvaise littérature ». Ils peuvent faire du bon cinéma : voyez « Mr Chips », les « Clefs du Royaume », ou mieux encore, « Le silence est d'or ». Enfin l'expérience de « Monsieur Vincent » est là pour montrer aux producteurs la rentabilité des bons sentiments.

D'autre part, il faut considérer des aspects qui échappent souvent comme par exemple l'influence nocive de films à *prétention morale qui se déroulent dans une atmosphère de luxe et de faste irréel*. Peut-être sont-ils finalement plus néfastes que « Hôtel du Nord » ou « Quai des Brumes ».

De même nous l'avons dit, un film dont le thème est un *conflit familial* (adultère ou conflit entre parents et enfants), risque d'être plus mauvais que « Zorro » ou « Scarface » dont les mécanismes de perturbation seront plus élémentaires et plus facilement rétablis.

Reste la question des *films vulgaires*, abêtissants et sans valeur artistique : certes, on peut souhaiter leur élimination progressive mais leur succès auprès de la clientèle adulte fait douter que cela arrive jamais.

Ainsi est-on amené à poser la question sur un autre plan, non plus celui de la compréhension des producteurs, mais bien celui d'une *modification de la législation*.

La loi belge *interdit au « moins de 16 ans »* l'accès aux films non autorisés par une commission spéciale qui dépend du Ministère de la Justice avec une première instance et un appel. Des sanctions vont aux contrevenants exploitants de salle, mais aussi aux parents qui laissent pénétrer des enfants dans les salles où de tels films sont projetés. C'est là un minimum qu'il serait urgent de voir passer dans notre législation.

Quant au maximum, il comporterait deux clauses supplémentaires : l'interdiction absolue des cinémas aux moins de 7 ans et l'interdiction du cinéma en soirée aux moins de 12 ans, et ceci qu'ils soient ou non accompagnés de leurs parents.

Encore y aurait-il lieu de préciser l'organisme décrétant les interdictions. C'est ainsi que les Associations Familiales de Chambéry, comme a bien voulu nous le préciser un de leurs animateurs, le Dr Robert, ont émis le vœu que les interdictions de films puissent être prononcées par les maires sur les territoires de leurs communes.

Si l'on réfléchit aux films qui sont passés dans les campagnes et dont une bonne partie se révèle constituée par des films censurés « interdits aux moins de 18 ans » alors que près

de la moitié du public est alors composée d'enfants, on ne peut que se rallier à une telle proposition en attendant mieux.

Parallèlement à de telles mesures concernant le *cinéma-loisir*, il faudrait admettre la nécessité d'un très gros effort dans le domaine du *cinéma éducateur*. Toutes les écoles devraient être dotées d'un appareil parlant et l'on devrait y disposer de programmes documentaires non seulement dans le domaine des voyages et des sciences naturelles, mais aussi dans ceux de l'histoire et des sciences tout court. Une expérience typique a été faite aux U.S.A. On fait lire en classe des passages de la vie de Lincoln et ensuite on fait passer un film sur le même sujet. Un an après, on interroge les mêmes élèves sur les passages de cette vie de Lincoln qui leur avaient été lus et montrés. La grande majorité se rappelaient des faits à cause des scènes du film.

Les difficultés pratiques sont malheureusement nombreuses en France et proviennent des deux types de films utilisés : le « 35 mm » comporte des films documentaires et éducatifs intéressants mais son emploi est réservé pratiquement aux grandes salles. Le « 16 mm » serait au contraire l'idéal en raison de ses facilités d'utilisation mais le catalogue en est réduit.

En attendant de telles réalisations dont on peut craindre qu'elles ne soient pas immédiates, que faire ?

Eh bien, il semble que Valence, puis Grenoble nous montrent le chemin. Dans la première de ces villes depuis deux ans, à Grenoble depuis un an, fonctionnent des « *Ciné-clubs de la jeunesse* ».

Les adhésions furent obtenues par une circulaire aux parents des élèves qui sont groupés par 30 dans chaque école. Chaque groupe d'élèves a un bureau responsable élu

qui distribue les cartes d'adhérents et reçoit avant chaque séance une planche de 30 timbres : ceux-ci sont collés sur les cartes, contre une participation aux frais qui, sous enveloppe est remise aux maîtres responsables dans chaque école. Les représentations ont lieu le jeudi après midi à 14 heures, puis 16 h. 30 et le samedi après-midi pour le 2<sup>me</sup> degré et le technique. Les enfants vont seuls au cinéma et présentent leurs cartes à l'entrée où le contrôle est assuré par un roulement des groupes. Il y a aussi un roulement pour les places dont la position est indiquée par la couleur des timbres qui change chaque fois. Ainsi est-on alternativement aux places bonnes, moyennes, moins bonnes. A la fin de chaque séance un « meneur de film » institue une courte discussion. Il est très remarquable que la discipline dans une salle de nos enfants se maintient sans difficulté avec ces dispositions qui font appel à leur sens des responsabilités.

C'est sur cette note optimiste que nous voudrions terminer. Une telle réussite montre ce que l'on peut attendre du cinéma. Certes, celui-ci est un peu comme ce héros d'une fable de La Fontaine, « Le Satyre et le Passant », qui commence par souffler dans ses mains pour se réchauffer puis sur sa soupe pour la refroidir et se fait dire par le satyre, âme simple et sans détour : « arrière ceux dont la bouche souffle le chaud et le froid ».

Et en effet, le cinéma peut nous apporter le bien ou le mal : mais n'est-ce pas le sort de toute activité humaine et n'est-ce pas le premier devoir de l'éducateur que de ne jamais l'oublier ? Si le cinéma peut être accusé de pervertir l'enfance, c'est dans une certaine mesure notre faute à tous, parents et éducateurs et c'est en tant que tels qu'il nous appartient d'y porter remède.